

CLIMAPRESSE

LA CETAF REND HOMMAGE À SES PRÉSIDENTS



L'USINE *EXCELDOR*:
LA RÉFRIGÉRATION À
L'AMMONIAC

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

UNE PUBLICATION
DE LA

CCTAF

50
ANS
1964-2014

solution de remplacement pour le R22
réfrigérant Performax™ LT de Honeywell Genetron® (R407F)

Entrez dans l'ère du **CHANGEMENT**

**ÉLIMINEZ TOUTE COMPLICATION QUANT AU REMPLACEMENT DU HCFC R22
ET OPTEZ POUR LE RÉFRIGÉRANT POUR MOYENNE ET BASSE TEMPÉRATURE
OFFRANT LA MEILLEURE PERFORMANCE.**

- Aucun changement de la capacité de réfrigération ou de débit massique
- Aucun ajustement ou remplacement de la valve thermostatique
- Aucun changement de tuyauterie nécessaire
- Conversion simple de l'huile minérale à l'huile polyolester (POE)
- Potentiel de réchauffement de la planète RÉDUIT



Honeywell
Genetron®
Performax™ LT
Refrigerant

Honeywell
Genetron®
Performax™ LT

APPLICATIONS : PLUSIEURS SUPERMARCHÉS
ET ARÉNAS DÉJÀ CONVERTIS AU PERFORMAX™

Honeywell
Genetron Refrigerants

Net Wt. 25 lbs. (11.3 kg)
Non-Flammable Liquefied Gas
No Deposit-No Return
Recyclable JUG™

Master
CLIMATISATION | RÉFRIGÉRATION
CHAUFFAGE | VENTILATION

**LES SOCIÉTÉS
LES MIEUX
GÉRÉES**

Pour plus d'informations, communiquez avec
l'un de nos représentants ou visitez-nous au master.ca.

MOT DU PRÉSIDENT

5 Un moment inoubliable

NOUVELLES DE LA CETAF

16 Assemblée générale annuelle

DOSSIER

18 Le ventilateur récupérateur de chaleur au Québec

NOUVELLES DE L'INDUSTRIE

14 Lennox s'implante solidement sur la Rive-Sud

ASSURANCES

20 Responsabilité générale de l'entreprise Vs Responsabilité professionnelle 2^e partie

22 BABILLARD

Le Groupe Master inc.	2	Dale Parizeau Morris Mackenzie (DPMM)	20
Trane	4	Propane du Suroît	21
Enertrak	9	Wolseley	22
Emerson Climate	13	RefPlus	24
MCEE	15		

RÉALISATION

L'usine *Exceldor* : la réfrigération industrielle à l'ammoniac



Photo : Fixair inc.

NOUVELLES DE LA CETAF

Le Gala Reconnaissance du 50^e anniversaire de la CETAF



EXÉCUTIF DE LA CETAF

Joël Grenier, MC Ventilation,
Président

Guillaume Le Prohon, LeProhon inc.,
Vice-président entrepreneurs

Michel Chagnon, Réfrigération Actair inc.,
Vice-président entrepreneurs

Jeff Clarke, Enviroair Industries inc.,
Vice-président fournisseurs

Simon L'Archevêque, H.V.A.C. inc.,
Secrétaire

Maxime Labrie, B.B.P. Énergies Itée,
Trésorier

Sylvain Bourret, Air Technologies Plus inc.,
Président sortant

Claudette Carrier, Directrice générale

ADMINISTRATEURS DE LA CETAF

Gilles Archambault, Loue-Froid inc.

Martin Bertrand, Ventilation Jean Roy inc.

François Bouchard, Saisons-Air inc.

André Brassard, MECA Contrôle

Nadine Constantineau, Mistral Ventilation inc.

Claude de Carufel, Réfrigération Supérieure inc.

Dominic Desrosiers, Groupe Master S.E.C.

Jean Déziel, Aircon

Patrice Lavoie (Pro Kontrol)

Benoit Montpetit, Thermo-Stat inc.

Kathleen Neault, Réfri-Ozone inc.

Benoit Perreault (Névé réfrigération inc.)

Sylvain Peterkin, Trane Canada

Claude Rivard, Réfrigération R & S inc.

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET ÉDITRICE

Claudette Carrier

RÉDACTION

Gaëtan Tremblay, Les Vases communicants

PUBLICITÉ

Claudette Carrier

CONCEPTION ET RÉALISATION

Fleur de lysée design graphique

514 528-8618

ABONNEMENT

Membres CETAF : Gratuit

Non-membres CETAF : 50 \$ + taxes

Étudiants : 35 \$ + taxes

DROITS D'AUTEUR

Les articles sont publiés sous la responsabilité exclusive de leur auteur. Toute reproduction, traduction et adaptation d'un article, même partielle, doit faire l'objet d'une autorisation écrite de la CETAF. La source devra être mentionnée et un exemplaire du média sera alors envoyé à la CETAF.

Le masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et uniquement pour faciliter la lecture des textes.

TIRAGE : 2 100

PARUTION : BIMESTRIELLE (SIX NUMÉROS PAR ANNÉE)

CLIMAPRESSE est une revue technique et professionnelle d'expression française publiée par la Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid (CETAF). Elle vise à informer les membres de la CETAF, ainsi que tous les professionnels de l'industrie du traitement de l'air et du froid des secteurs commercial, industriel, institutionnel et résidentiel. Par l'échange d'informations, elle contribue à l'avancement de l'industrie et à une protection accrue des professionnels.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-1849

LES MINI-SPLITS, C'EST PAS JUSTE POUR LA CLIMATISATION !

PLUSIEURS COMBINAISONS
RENCONTRENT LES STANDARDS



Coefficient de performance de la saison de chauffage
(cote HSPF) allant jusqu'à 11.

34% plus élevé que la norme Energy Star .



THERMOPOMPE WHISPER

Capacité de 9000 à 36 000 BTU



THERMOPOMPE MULTI-ZONES FJM

Capacité de 18 000 à 36 000 BTU



THERMOPOMPE INVERTER

Capacité de 9000 à 36 000 BTU



THERMOPOMPE INVERTER MULTI-ZONES

Capacité de 18 000 à 36 000 BTU



FRIEDRICH



THERMOPOMPE PREMIUM

Capacité de 9000 à 36 000 BTU



THERMOPOMPE MULTI-ZONES

Capacité de 18 000 à 48 000 BTU



TRANE®

Centres de distribution

Longueuil
677, rue Giffard
Longueuil J4G 1Y3
Tél. : 450 670-0353

Laval
3424, Francis Hughes
Chomedey H7L 5A8
Tél. : 450 667-0179

Québec
850, boul. Pierre-Bertrand #310
Vanier G1M 3K8
Tél. : 418 622-5300

www.traneqc.com

UN MOMENT INOUBLIABLE



Joël Grenier

Le 14 novembre dernier, nous avons célébré le 50^e de notre Corporation. Ce fut de l'avis général une soirée inoubliable. Ce gala reconnaissance a été un succès sur tous les plans : participation, organisation et émotion.

Participation : 18 anciens présidents de la CMRQ, de l'AEVCQ et de la CETAF ont accepté de participer à ce gala et plus de 360 personnes étaient présentes pour leur témoigner leur reconnaissance et célébrer l'histoire dont ils furent les artisans.

Organisation : la qualité de la prestation musicale, les activités, les sculptures sur glace, le cérémonial, le banquet, tout fut livré à la joie et à la satisfaction de tous.

Émotion : tous ont été touchés par l'hommage rendu et ont pu partager l'émotion vécue par ceux et celles qui sont nos meilleurs ambassadeurs auprès de l'industrie.

Nous désirions créer un moment magique et je crois que nous y sommes parvenus. Je dois féliciter tous ceux et celles, organisateurs, commanditaires et participants, qui ont contribué à cette réussite. Vous trouverez dans cette édition trois pages de photos consacrées à cette soirée qui marquera notre parcours commun ainsi qu'un cahier spécial qui réunit les témoignages de quelques-uns des présidents qui ont construit notre Corporation.

La tenue le 26 novembre de notre 22^e assemblée générale annuelle a permis à nos membres de faire le point sur le dernier exercice. On y a présenté les modifications à notre réglementation dont plusieurs articles avaient besoin d'être modernisés. Les membres présents ont également élu quelques nouveaux administrateurs qui ajouteront leurs talents à une équipe déjà forte. Le compte rendu de l'événement se trouve également en nos pages.

Parmi les dossiers en cours en cette fin d'année, mentionnons que la CETAF est intervenue auprès de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) dans le dossier de projet de règlement de modification du Code de construction. Nous avons signalé des lacunes dans l'article 6.2.2.9 qui empêcheraient la conception de systèmes de traitement de l'air efficaces. Nous avons fait valoir que l'expertise de nos membres serait nécessaire pour examiner et résoudre ces problèmes complexes. De plus la CETAF a défendu l'idée d'un code spécifique au traitement de l'air.

Ce sera bientôt le temps des fêtes. Nos membres voudront profiter de cette période de réjouissances pour se détendre en famille et faire le plein d'énergie pour entreprendre la nouvelle année. En mon nom et en celui de mes collègues des comités exécutif et administratif, je souhaite à nos membres et à leur famille, ainsi qu'au personnel de leur entreprise et aux lecteurs du Climapresse, une excellente période des fêtes et une année 2015 prospère et heureuse.

Joël Grenier
Président de la CETAF



Meilleurs vœux de
l'équipe de la CETAF

LE GALA DU 50^e DE LA CETAF : PLEIN LA VUE, PLEIN LE CŒUR !



Plus de 360 personnes sont venues rendre hommage à 18 des présidents de la Corporation pour vivre un moment qui restera gravé longtemps dans leur mémoire. Entourées par un décor musical et visuel scintillant d'allégresse, elles ont été emportées par le tourbillon d'émotions qui a entraîné la salle de gala pendant ces quelques heures. Les organisateurs ont tenu leur promesse : la fête fut magique.



M. Denis Lessard –
Président CMRQ de
1977 à 1979



M. Denis Besner –
Président CMRQ de
1984 à 1986



M. Bernard Viau –
Président CMRQ de
1986 à 1988



M. Joël Grenier,
Président de la CETAF



M. Normand Dupras
– Président CMRQ de
1988 à 1990



M^{me} Claudette Carrier,
Directrice générale de
la CETAF



M. Sylvain Bourret,
Président sortant de la
CETAF



M. Sylvain Sergerie
– Président CMRQ de
1990 à 1992



M. Michel Le Prohon
– Président CMRQ de
1992 à 1994



M. Jean-Claude
Rouleau – Président
AEVCQ de 1993 à 1994



M. Robert Thivierge
– Président CETAF
de 1994 à 1997
et de 2006 à 2008



M. Henri Dubon –
Président CETAF de
1998 à 1999



M^{me} Kathleen Neault –
Présidente CETAF de
1999 à 2001 et en 2002



M. Guillaume Le
Prohon, vice-président
entrepreneur, CETAF



M. Michel Le Buis –
Président CETAF de
2001 à 2002



M. Claude Rivard –
Président CETAF de
2002 à 2004



M^{me} France Sergerie –
Présidente CETAF de
2004 à 2006



M. Robert Hérard –
Président CETAF de
2008 à 2010



M. Sylvain Bourret –
Président CETAF de
2010 à 2013



M. Joël Grenier –
Président de la CETAF

LE DISCOURS DU PRÉSIDENT

« Je me sens à la fois honoré et profondément ému de me retrouver avec vous pour célébrer un demi-siècle d'histoire, un demi-siècle d'excellence!

« Par ce Gala de reconnaissance, nous ne faisons pas que commémorer la naissance et l'essor de notre mouvement, mais nous célébrons l'héritage colossal laissé par nos pionniers.

« Des pionniers qui par leur courage, leur engagement et leur dévouement, ont forgé l'identité de notre corporation. Ils ont travaillé sans relâche et pavé la voie au progrès.

« Ils ont été de toutes les batailles, portant haut et fort les intérêts des membres. Défendant des dossiers cruciaux. Des combats qui nécessitaient un engagement de tous les instants.

« En ayant la vision d'ériger des ponts entre deux organisations solidement ancrées au Québec : que sont la CMRQ et l'AEVCQ, nos ambassadeurs ont donné une impulsion, une unité et une unicité, à notre organisation.

« Grâce à eux, la CETAF est devenue en quelques décennies à peine un acteur incontournable de l'industrie, un vecteur de changement.

« Ensemble, nous sommes devenus un acteur influent. Je dis bien ensemble, car notre corporation est plus qu'une association, c'est une confrérie!

« Cette volonté de corps, cette solidarité, cette appartenance, qui anime aujourd'hui notre corporation, nous vous la devons, très chers ambassadeurs!

« Vous avez mis en place un cadre de collaboration solide qui, aujourd'hui, encourage et intensifie la participation et la coopération.

« Vous avez tracé la voie. Vous avez été notre voix! Une voix que vous avez fait résonner auprès des pouvoirs publics et des organismes réglementaires. Vous avez défendu avec acharnement et dévotion la Corporation et ses membres. Vous avez su insuffler, par vos convictions, une énergie profonde à notre organisation.

« Aujourd'hui, c'est à nous d'unir nos voix pour vous remercier de tout cœur. »

Joël Grenier, président de la Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid (CETAF)



Table d'Enertrak



Centre de table thématique spectaculaire



Table de Ventilabec et M. Normand Dupras ex-président de la CETAF



Table d'Enviroair Industries



Bar de glace



Table de Lambert Somet et M. Jean-Claude Rouleau ex-président de la CETAF



Spectacle de glace



Table du Groupe Master



Table de M. Joël Grenier – Président CETAF



Table de Air Technologies Plus et M. Sylvain Bourret – ex-président de la CETAF



La salle de gala



Table Services de réfrigération R&S et M. Claude Rivard ex-président de la CETAF



Table de Pro Kontrol

PARTENAIRE PLATINE

Le Groupe Master

PARTENAIRES OR

Airtechni
Hewitt Équipement
Lennox Industries Canada
Loue-Froid
ProLon

PARTENAIRES ARGENT

APCHQ
Compagnie Jess
Descair
Enertrak
Enviroair Industries
Patrice Lévesque, ing.
Wolseley



M. Roch St-Hilaire (Wolseley), et MM. Marc Gosselin (Fixair), Mathieu Cardinal (Refplus) et Claude Carrier



Table de M^{me} France Sergerie ex-présidente CETAF, Kathleen Neault ex-présidente CETAF et Chantal Demers, directrice générale 2008-2011



M^{me} Michèle, harpiste



Table de LePron et M. Michel Le Pron ex-président de la CMRQ



Table de M^{me} Claudette Carrier, DG CETAF – MM. François Nadeau et André Bergeron (CMMTQ), Luc Lachambre (APCHQ) et Patrice Lévesque, ing.



On a dansé ferme



Le groupe musical Blush



Table de Descair



Table de M. Robert Hérard – ex-président CETAF et M. Benoît Montpetit, administrateur CETAF



Table Compagnie Jess, Propane du Suroît et Techni-Mek



Table de Trane – M. Sylvain Peterkin, administrateur CETAF



Administrateurs pour l'année 2013-2014 et quelques membres du personnel de la CETAF



Table de Ventilation Jean Roy (1999) inc. – M. Martin Bertrand, administrateur CETAF

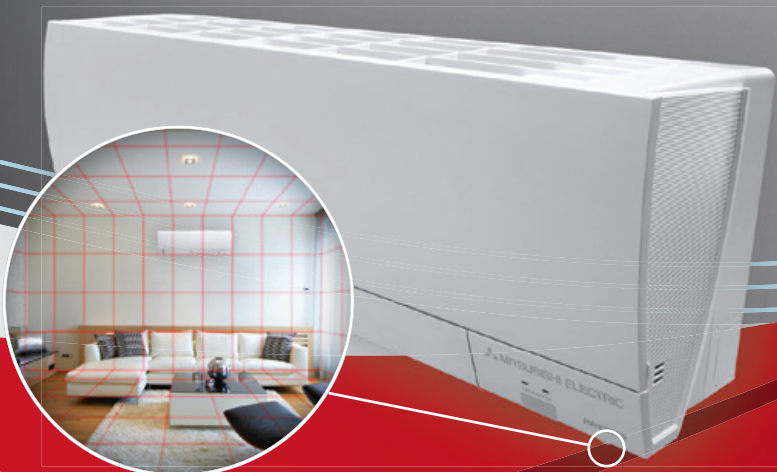


Notre nouveau i-see Sensor 3D vous donne **752 raisons** de choisir Mitsubishi Electric.

Mr. SLIM[™] Série M | MSZ-FH

- Chef de file dans l'industrie avec une cote SEER de 30,5
- Fonctionnalité offerte sur trois unités murales, y compris la nouvelle unité de 15 000 Btu/h
- Le mode économie d'énergie est activé lorsque la pièce est vide

Voici une autre percée technologique du chef de file en matière de confort. Le i-see Sensor 3D de Mitsubishi Electric analyse le profil de température d'un espace habité afin de détecter la présence de gens et d'offrir un confort optimal. Le i-see Sensor 3D est capable de diviser la pièce tout entière en 752 zones pour repérer les gens en recourant à la thermographie. Grâce à ces données thermiques, le climatiseur MSZ-FH dirige la quantité idéale de chauffage ou de climatisation vers les personnes présentes. C'est l'innovation du confort en action!



 **MITSUBISHI
ELECTRIC**
Changes for the Better



Lorsqu'il est installé par un installateur autorisé de systèmes CVCA (chauffage, ventilation et climatisation de l'air).



Distributeur exclusif
ENERTRAK^{inc.}
1-800-896-0797

InfoSerieM.ca

L'USINE *EXCELDOR*: LA RÉFRIGÉRATION

RÉALISATION

Par Gaëtan Tremblay

Les installations de réfrigération industrielle à l'ammoniac de l'usine d'Exceldor située à Saint-Bruno-de-Montarville se démarquent par leur efficacité énergétique. Les réductions de consommation attribuables à la récupération de chaleur diminuent les coûts liés aux exigences sanitaires en transformation alimentaire afin d'assurer la salubrité et la qualité des produits.

L'usine d'Exceldor, située à Saint-Bruno-de-Montarville en bordure de l'autoroute 30, est l'œuvre du bureau DBBL Architectes. La construction de ce bâtiment d'une superficie totale de 125 000 pi² a débuté en mars 2012. À la suite d'un chantier qui s'est déroulé à un rythme accéléré, Exceldor a commencé ses opérations en mars 2013. Il s'agit définitivement d'une usine très performante sur le plan de l'efficacité.

L'efficacité repose entre autres sur l'installation frigorifique conçue par Fixair inc. La nouvelle usine possède deux fonctions : la découpe de poulets crus et la préparation de produits cuits prêts-à-manger destinés aux tablettes des épiceries. Comme c'est le cas pour tout bâtiment de production

alimentaire, les exigences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments en matière de salubrité sont élevées et influent sur les coûts d'exploitation. Les économies générées par l'efficacité énergétique des systèmes aident donc à la rentabilité de l'usine.

Les centrales d'air

Le refroidissement de l'usine Exceldor provient de trois centrales de traitement d'air industrielles fabriquées par Phoenix Air System. Deux unités produisent 80 000 PCM pour les salles de découpe; la troisième de 45 000 PCM dessert les salles de préparation des plats cuits. Les conduits d'air sont installés dans un spacieux entre-plafond. Ils sont ainsi à l'abri des intempéries et leur entretien est facilité.

L'installation est de grandes dimensions comme l'indiquent les 18 camions-remorques de 53 pieds requis pour le transport des centrales de traitement d'air. « La production de froid par des centrales d'air est l'approche la plus actuelle en réfrigération », explique Marc Gosselin, ing., P.Eng., président de Fixair inc. » L'installation a ceci de particulier qu'elle ne comporte aucun évaporateur. Ce choix de transporter du froid par l'air s'explique par le processus de *sanitation* et de désinfection qui implique un contrôle de l'humidité dans le bâtiment. Pendant ce processus, les unités de ventilation fonctionnent en mode 100 % air extérieur afin de chasser l'humidité. Ces grandes quantités d'air admises dans l'usine sont totalement évacuées; cette méthode, qui s'ajoute aux mesures de déshumidification, permet d'obtenir un assèchement rapide des surfaces dans les salles de production. Le contrôle de l'humidité est très poussé : il va jusqu'à éviter que des particules d'eau se condensent sur les parois froides et contaminent les aliments. C'est une méthode rapide : quelque quarante-cinq minutes après, il n'y a plus de condensation.

L'abaissement de température

L'air extérieur traité dans la centrale d'air est filtré puis refroidi par des compresseurs à vis à l'ammoniac. Deux niveaux de filtration sont appliqués : une préfiltration à 30 % et une filtration finale à 95 % (un micron). Les 1 000 tonnes de refroidissement sont produites par six compresseurs à vis à l'ammoniac totalisant 1 200 CV. Trois compresseurs produisent le refroidissement à basse température livrée à deux points de consigne. Le premier se situe à 40 °F sous zéro d'évaporation; c'est la température de fonctionnement de la spirale d'air de congélation des poulets. Lorsque cet équipement est à l'arrêt, le point de consigne est élevé à environ 10 °F sous zéro, soit la température requise dans les chambres de congélation. Les trois autres compresseurs produisent la moyenne température pour les salles de découpage et de préparation des aliments. L'installation est complétée par deux condenseurs évaporatifs. « Les réservoirs contiennent presque 20 000 livres d'ammoniac nécessaire aux deux systèmes », précise Sean Nichols, chargé de projet, Fixair

L'usine d'Exceldor à Saint-Bruno-de-Montarville est très performante sur le plan de l'efficacité.



Photo : Fixair inc.

INDUSTRIELLE À L'AMMONIAC

inc. Pour éviter tout risque de fuite de gaz ammoniac dans l'usine, les centrales d'air et toute la tuyauterie ont été installées sur le toit du bâtiment, ce qui facilite également l'entretien. »

Thermopompe à l'ammoniac

La production d'eau chaude nécessaire au processus de sanitation et de désinfection de l'usine est un des éléments distinctifs du projet. Cette eau est accumulée dans deux réservoirs de 12 000 gallons chacun (soit la dimension d'une remorque-citerne au poids de 120 000 livres). « Cette grande quantité d'eau est chauffée en seulement huit heures à une température de 140 °F par une thermopompe à l'ammoniac fabriquée par Fixair inc. », explique Marc Gosselin. « C'est une technologie que nous avons importée d'Europe. Cette thermopompe de 200 tonnes (ammoniac-ammoniac du côté froid et ammoniac-glycol du côté chaud) possède son propre circuit et fournit environ 1 000 kW de chauffage. Elle produit une température de condensation jusqu'à environ 160 °F. Elle est équipée d'un compresseur réciproque à pistons de 200 CV possédant un COP de près de 6. » Ce compresseur, fabriqué pour les pressions élevées du CO₂, était parfaitement applicable à l'ammoniac en mode thermopompe. « Le rendement est excellent », ajoute Marc Gosselin. « Depuis la fin de la période de rodage, la chaudière électrique de 400 kW installée en appoint n'a pas été utilisée une seule fois durant l'été! » Pendant la journée, la thermopompe chauffe les 24 000 gallons d'eau employés quotidiennement. Jusqu'à maintenant une



Photo : Fixair Inc.

dizaine de ces thermopompes fabriquées par Fixair inc. fonctionnent avec succès dans d'autres installations industrielles.

Pour réduire l'éventualité de fuites d'ammoniac, les concepteurs ont sélectionné des vannes Danfoss fabriquées en usine. « Cet équipement regroupe quatre valves mécaniques en une seule », explique Sean Nichols. « Ce qui réduit le nombre de soudures à effectuer en chantier de huit à seulement deux, éliminant en proportion les risques. »

La salle mécanique est à la mesure du projet : elle occupe 15 000 pi². Ce vaste local technique ventilé était nécessaire pour respecter les normes des mécaniciens de machine fixe (i.e. les distances minimales entre les équipements à l'ammoniac) afin de limiter le mode de surveillance à une heure par jour.

Récupération de chaleur

La récupération effectuée sur les compresseurs et la production de chaleur de la thermopompe compensent en partie les quantités de chaleur perdues pendant les opérations de nettoyage, surtout en période de température extérieure froide. Lorsque l'usine est en activité, le système fonctionne en mode recirculation. Pendant les opérations de nettoyage, l'air admis de l'extérieur est totalement évacué pour un assèchement rapide des surfaces. Une partie de la chaleur récupérée sert au chauffage de l'entrée d'air extérieur.

Marc Gosselin, ing. :
« La production de froid par des centrales d'air est l'approche la plus actuelle en réfrigération. »



Photo : Fixair Inc.

La tuyauterie à l'ammoniac est installée à l'extérieur sur le toit du bâtiment.



Les compresseurs à l'ammoniac des centrales d'air.



La salle mécanique : le refroidisseur pour la climatisation des bureaux.



Presque 20 000 livres d'ammoniac sont nécessaires aux deux systèmes.

Photos : Fixair inc.

Éviter la contamination

Un des risques majeurs dans une usine de production alimentaire est la contamination. « Le système de permet de gérer les pressions d'air dans tout le bâtiment », précise Marc Gosselin. « Le flux d'air doit circuler constamment de façon à ce que l'air des secteurs adjacents ne puisse pas pénétrer dans la salle de préparation des produits prêts-à-manger. C'est essentiel pour les salles de préparation des aliments cuits où la pression doit demeurer positive pour éviter la contamination. Établir et maintenir cette circulation d'air partout dans l'usine a nécessité beaucoup de travail. »

Pour éviter la condensation dans le bâtiment pendant la production, les centrales d'air produisent un cycle de déshumidification (par un serpentin de refroidissement et un de récupération de chaleur de l'ammoniac) qui maintient le taux d'humidité entre 65 et 70 %.

Afin de réduire ces risques de contamination, les zones de découpe et de production d'aliments cuits ou précuits sont séparées. Dès leur entrée dans le bâtiment jusqu'à leur lieu de travail, les deux groupes de travailleurs n'entrent jamais en contact. Les deux groupes possèdent leur propre vestiaire et leur cafétéria, et ils ne se trouvent jamais en présence l'un de l'autre pendant les heures de travail.

Autres utilisations de l'énergie

La souplesse de l'installation a permis d'autres utilisations efficaces. La climatisation des bureaux, des cafétérias, de la cuisine de démonstration et de la salle de test à l'aveugle est effectuée par le système de refroidissement au moyen d'un échangeur ammoniac-glycol froid.

Pour éviter l'apparition de glace ou de condensation sur les quais de réception de la marchandise et dans les entrepôts réfrigérés, la dalle est chauffée par une tubulure au glycol. Cette particularité permet d'éliminer les planchers glissants et prévient les chutes d'employés, ce qui démontre l'importance de la santé et de la sécurité au travail dans cet établissement.

Confort

Le confort des 200 employés a été pris en compte. L'air est distribué par des conduits de tissus souples (duck sock). Grâce à ces conduits et à la diffusion d'air en parapluie, aucun effet de déplacements d'air froid et humide n'est ressenti par les travailleurs même à une température de consigne aussi basse que 4 °C. La déshumidification de l'air contribue également au confort des employés.

Contrôles

Le système d'automatisation du bâtiment a été conçu (incluant la programmation)

et installé par Fixair inc. Il est composé de contrôleurs DDC et des contrôles Allan-Bradly. L'installation peut être totalement supervisée à distance par les techniciens de Fixair inc. sur iPhone, iPad ou ordinateur. Cet accès assure un suivi très pointu depuis la mise en service.

Efficacité

Grâce à l'efficacité énergétique atteinte par l'installation frigorifique, l'usine d'Exceldor obtiendra une substantielle aide financière d'Hydro-Québec pour soutenir les efforts financiers investis dans l'efficacité. Les calculs effectués pour ce type de bâtiment par Hydro-Québec établissent le gain en efficacité énergétique à environ 25 %.

À propos d'Exceldor

Exceldor est une coopérative qui a pour mission d'offrir aux consommateurs de la volaille de qualité. L'organisation, dont le siège social est situé à Lévis, répartit sa production entre ses usines québécoises de Saint-Anselme, Saint-Damase, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Agapit, et de Hanover, en Ontario. Exceldor est aussi copropriétaire de trois autres entreprises travaillant dans le secteur de la volaille, soit Unidindon et Volailles Giannone au Québec, ainsi que Golden Valley en Ontario. L'entreprise commercialise des produits sous plusieurs marques dont Exceldor et Butterball. ▶



La thermopompe de 200 tonnes à l'ammoniac fournit environ 1 000 kW pour le chauffage de l'eau. Elle possède son propre circuit.



Le panneau de contrôle.

Photos : Fixair inc.

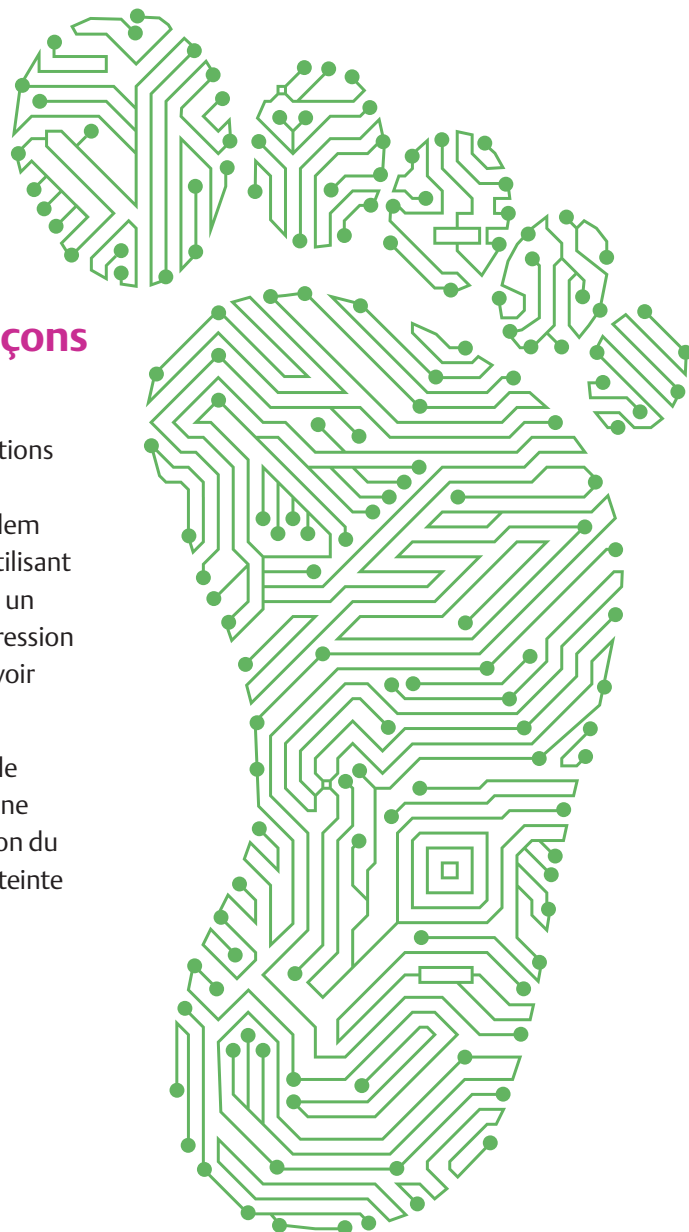
Un petit pas pour l'homme

Une entreprise majeure cherchait des façons de réduire son empreinte énergétique

Face à ce défi, ils ont contacté Ventilabec Inc. pour voir les améliorations possibles sur leur système de climatisation. Ventilabec ont suggéré d'optimiser le système en utilisant une unité équipée de Scroll Tandem de Copeland avec une stratégie de flotter les pressions de tête en utilisant une valve d'expansion électronique d'Emerson plutôt que d'utiliser un réservoir de liquide avec des traditionnelles valves de contrôle de pression de tête pour l'opération hivernale. Après mûre réflexion, et après avoir étudié les autres options proposées, Ventilabec a reçu le projet.

La solution présentée par Ventilabec a permis de réduire la charge de réfrigérant, de diminuer le matériel, le temps d'installation versus une installation traditionnelle avec réservoir. De plus il y a eu amélioration du coût énergétique. La réduction de l'empreinte énergétique a été atteinte ce qui en soit est un grand pas pour l'humanité.

Pour plus d'information : claude.deslandes@emerson.com ou alain.mongrain@emerson.com



EMERSON
Climate Technologies

LENNOX S'IMPLANTE SOLIDEMENT SUR



NOUVELLES DE L'INDUSTRIE

Par Gaëtan Tremblay

Le 2 octobre dernier, Lennox (Canada) Ltée procédait à l'ouverture officielle d'un centre de distribution et d'un magasin PartsPlus à Longueuil en Montérégie. Une nombreuse clientèle s'était déplacée pour célébrer cette ouverture et goûter les mets de la popote roulante du réputé restaurant Le Pied de Cochon. La nouvelle succursale hybride est située au 2655, boul. Jacques-Cartier près de la sortie de Mortagne de l'autoroute Jean-Lesage. Sylvain Larocque en est le directeur.

Une décision stratégique

Lennox est maintenant très présent et très visible sur la Rive-Sud. « Notre nouvel établissement réunit un magasin PartsPlus à un centre de distribution pour le Québec », dit Éric Bélanger, représentant de territoire résidentiel. « Nous avons doublé la valeur de l'inventaire disponible. Le choix de la Rive-Sud est stratégique. Il nous rapproche d'un important marché où nous n'étions pas assez présents. Il nous situe au cœur d'axes autoroutiers importants qui nous permettent de rejoindre facilement les clientèles des régions de Québec, de l'Estrie, etc. Nos clients de la Montérégie sont très heureux de cette implantation. Ils peuvent venir au magasin PartsPlus se servir eux-mêmes rapidement en pièces. C'est une formule qui plaît beaucoup et dont ils ne pouvaient profiter auparavant. »

Nouvelle vision

Ça bouge chez Lennox! Le fabricant construit actuellement un vaste centre de distribution

à Brampton, en Ontario. Ici, au Québec, la succursale de Montréal a été récemment relocalisée à Saint-Laurent et convertie en magasin PartsPlus il y a maintenant deux ans. L'ouverture du centre de distribution à Longueuil complète le déploiement de Lennox sur le territoire québécois pour le moment.

Ces décisions témoignent d'un changement de façon de faire chez Lennox. La marque veut se faire plus visible. Ce changement a été porté par la direction de Lennox qui a instauré une vision commerciale traduite par le concept de magasin PartsPlus. Intégré dans plus de 200 succursales en Amérique du Nord, ce concept implique une nouvelle façon de gérer le personnel en mettant l'accent sur sa polyvalence. Les employés travaillent aussi bien en magasin qu'en entrepôt. Ils acquièrent ainsi une meilleure connaissance des produits. Ils reçoivent de plus une formation et utilisent la gestion informatisée de stock pour assurer un service de qualité.



La partie succursale PartsPlus.

Les produits Lennox

Le centre de distribution de Longueuil permet de tenir en stock un éventail d'équipements commerciaux et résidentiels. « On y trouve nos produits vedettes », poursuit Éric Bélanger. « Parmi les équipements résidentiels, le générateur d'air chaud CBX40 se démarque par la qualité de l'air avec son filtre Merv 16 intégré à la structure. La thermopompe XP25 est un autre produit distinctif. Elle est complètement modulaire (*inverter*) avec un SEER de 26. Ces équipements comportent plusieurs éléments innovateurs dont le système de communication iComfort® contrôlé à distance par un téléphone intelligent ou par une tablette. »

Positionnement commercial

Avec son nouveau centre de distribution, Lennox possède maintenant 6 000 pi² de superficie pour entreposer, à l'abri des intempéries, des unités de toit et plusieurs modèles de base de transition en stock. De cette façon Lennox renforce sa position pour faire face aux nouvelles tendances du marché commercial, le remplacement d'urgence, et ce, en toute saison.

« Le nouveau centre de distribution permet surtout de livrer très rapidement des équipements commerciaux populaires », dit Pierre Pilon, gérant de territoire commercial. « Nous sommes maintenant en mesure de répondre à une demande urgente d'un client pour une unité de toit électrique ou au gaz. De plus, nous sommes à faible distance de l'entreprise de camionnage qui livre

Le centre de distribution et le magasin PartsPlus de Lennox (Canada) Ltée sont situés au 2655, boul. Jacques-Cartier à Longueuil.



LA RIVE-SUD

nos équipements. Déjà solidement établis pour desservir la Rive-Nord, cette implantation en Montérégie complète et consolide

notre présence sur un vaste territoire, ce qui nous permettra sûrement d'accroître notre clientèle ».

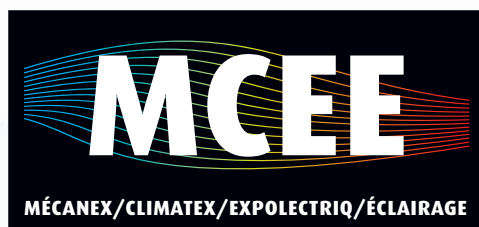
Ce positionnement stratégique permet à Lennox Canada Ltée de s'affirmer comme un joueur important avec lequel il faudra dorénavant compter. ▽



Pierre Pilon, Représentant commercial, Sylvain Larocque, Directeur des opérations Rive-Sud, Nick Ennamorato, Directeur de district commercial, Rick Bastmeyer, Directeur de district résidentiel, Jean-Claude Hoyle, Représentant commercial, Paul Boartz, Directeur régional, André Boily, Représentant résidentiel, Éric Huot-Bélanger, Représentant résidentiel, et Serge Sansregret, Consultant technique.



Le nouveau centre de distribution permet de livrer très rapidement des équipements commerciaux populaires.



Le plus important salon de la plomberie, du CVCR, de l'hydronique, de l'électricité et de l'éclairage de tout le Canada.

Inscription gratuite
avant le
21 avril 2015

120 000 pieds carrés
de nouveaux produits,
de nouvelles technologies
et de nouvelles idées.

**22 et 23
AVRIL
2015**

**Place Bonaventure
Montréal,
Québec**

www.mcee.ca

Organisé par :



En collaboration avec :



LA 22^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

NOUVELLES DE LA CETAF

Par Gaëtan Tremblay

La 22^e assemblée générale annuelle de la CETAF s'est tenue le 26 novembre dernier au Club de golf métropolitain à Anjou. Le président, M. Joël Grenier, a résumé devant l'assemblée toutes les actions posées par la Corporation au cours du dernier exercice. M^{me} Claudette Carrier agissait comme présidente d'assemblée.

Examen du bilan financier

M. Claude Carrier, CA, a présenté le rapport de mission d'examen du bilan financier de la CETAF. Les informations qu'il a communiquées à l'assemblée ont témoigné de la santé financière de la Corporation.

Le rapport d'activités

Le président de la CETAF Joël Grenier a fait une lecture des nombreuses actions posées en 2013-2014 par la CETAF. Il a déclaré qu'en cette année marquée par les célébrations de

fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 et du programme ÉCOPERFORMANCE – Programme d'aide financière pour des projets d'efficacité énergétique et de conversion.

La collaboration avec la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) a contribué à l'avancement de plusieurs dossiers comme celui du projet de modifications au règlement sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction. Elle a permis la publication d'un rappel aux

l'automne 2014, le cours *Conception et installation d'un système de ventilation résidentielle centralisée et exigences techniques Novoclimat 2.0*. Mentionnons que la seconde partie du *Guide des bonnes pratiques en ventilation mécanique* consacrée à la ventilation résidentielle centralisée est terminée et que l'édition complète du guide est maintenant disponible.

Pour jouer pleinement son rôle de représentant, la CETAF a participé aux activités d'une douzaine d'organismes comme le Heating, Refrigeration and Air Conditioning Institute of Canada (HRAI) et la Fédération québécoise des associations d'entrepreneurs spécialisés en construction (FQAESC). Les résultats d'une enquête démontrant la pertinence du versement rapide aux entrepreneurs spécialisés seront déposés devant le gouvernement.



Le président de la CETAF, Joël Grenier, a présenté un rapport d'activités étoffé.



Le consultant mandaté par la CETAF, M. M. Gérard Trotter, a expliqué les modifications à la réglementation générale de la Corporation.

son cinquantième anniversaire, la CETAF avait maintenu le cap sur ses objectifs tout en accroissant sa représentativité auprès de l'industrie et des instances du gouvernement. Il a souligné l'importance du travail des comités dans l'organisation des activités et la livraison de services aux membres.

Pendant le dernier mandat, la CETAF est intervenue à plusieurs reprises auprès du gouvernement québécois et de ses instances, et notamment à propos du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération

consommateurs québécois promouvant l'installation d'un appareil approuvé par un entrepreneur dûment licencié. Réagissant au projet de règlement de modification du Code de construction, la CETAF a signalé des lacunes dans l'article 6.2.2.9 qui empêcheraient la conception de systèmes de traitement de l'air efficaces. Elle a proposé le recours à l'expertise de ses membres et l'élaboration d'un code spécifique au traitement de l'air.

Aux nombreuses formations déjà inscrites au programme, la CETAF a ajouté depuis

Cette année, deux nouvelles ententes de partenariat ont été conclues. La première avec l'entreprise de location de véhicules Discount et la seconde avec Mercedes-Benz Canada (MBC) concernant les camionnettes Sprinter.

La CETAF a obtenu beaucoup de succès avec ses activités. Autant les deux tournois de golf de Montréal et de Québec que la seconde édition de la soirée CETAF des Feux de la Ronde ont obtenu un grand succès de participation. La Corporation a également présenté les prix Reconnaissance 2013 et préparé le Gala du 50^e anniversaire qui a



La CETAF a rendu hommage à M^{me} Geneviève Huot pour son excellent travail à la permanence depuis 15 ans.

eu lieu le 14 novembre dernier avec le plus grand succès. Enfin, la CETAF a tenu cette année deux conférences. La première sur les contrats liant l'entrepreneur général et les sous-traitants, et la seconde sur la traversée de l'Atlantique à la rame par la navigatrice Mylène Paquette. M. Grenier a souligné le travail remarquable du comité des événements spéciaux formé de Gilles Archambault, François Bouchard, Sylvain Bourret, Nadine Constantineau, Luc Larivière, Patrice Lavoie et Sylvain Peterkin (responsable du comité) ainsi que les membres du comité organisateur du tournoi de Québec, Pierre Paquet, Philippe Girard et Martin Gingras.

Le président 2013-2014 de la CETAF a conclu son rapport en remerciant les membres qui lui ont fait confiance, ses collègues du conseil d'administration, la permanence et les commanditaires dont l'appui financier permet d'offrir aux membres d'intéressantes activités.

Projet de modernisation de la réglementation générale de la CETAF

Depuis sa création en 1994, et en vertu de la Partie 3a de la Loi sur les compagnies, la Corporation a adopté de nombreux amendements à ses règlements pour s'adapter aux circonstances, et qui ont perdu depuis leur pertinence. La CETAF a donc mandaté un consultant, M. Gérald Trottier, pour réviser cette réglementation, dont certains articles remontaient à 1964, et l'adapter au contexte actuel. Celui-ci a présenté à l'assemblée

les articles modifiés et a expliqué les raisons motivant les changements effectués. Les modifications couvrent une foule d'éléments : définition des termes, modulation des élections, pouvoir des administrateurs, etc.

Nouveaux venus au conseil d'administration

L'assemblée n'a pas eu à procéder à des élections formelles puisque huit candidatures avaient été déposées pour les huit postes d'administrateurs à pourvoir. Six administrateurs, MM. Gilles Archambault (Loue-Froid), François Bouchard (Saisons-air), Maxime Labrie (B.B.P. Énergies), Simon L'Archevêque (H.V.A.C. inc.), Guillaume Le Prohon (Lepron inc.) et Claude Rivard (Réfrigération R & S) se sont représentés. Pour satisfaire aux nouveaux règlements, M. Martin Bertrand (Ventilation Jean Roy), qui avait été élu l'an dernier, a déposé un nouveau bulletin de candidature. Enfin, M. Benoit Perreault (Névé réfrigération) a été élu sans opposition. Les deux postes de fournisseurs à pourvoir seront occupés par M. Sylvain Peterkin (Trane Canada), qui se représentait, et Patrice Lavoie (Pro Kontrol) qui remplacera Pierre Martin. La présidente de l'assemblée, M^{me} Claudette Carrier, a remercié ce dernier pour les quatre années passées comme administrateur et félicité ceux qui compléteront le conseil d'administration de la CETAF.



Le Conseil d'administration 2014-2015

À l'arrière (g. à d.) : Sylvain Bourret (Air Technologies Plus inc.), Benoit Montpetit (Thermo-Stat inc.), Jeff Clarke (Enviroair Industries inc.), Benoit Perreault (Névé réfrigération inc.), François Bouchard (Saisons-Air inc.), Patrice Lavoie (Pro Kontrol), Martin Bertrand (Ventilation Jean Roy 1999 inc.), Simon L'Archevêque (H.V.A.C. inc.), André Brassard (MECA Contrôle) et Dominic Desrosiers (Le Groupe Master inc.).

À l'avant : Sylvain Peterkin (Trane), Claude Rivard (Services de réfrigération R & S inc.), Claude De Carufel (Réfrigération Supérieure inc.), Guillaume Le Prohon (Lepron inc.), Michel Chagnon, (Réfrigération Actair inc.), Nadine Constantineau (Mistral Ventilation inc.), Kathleen Neault (Réfri-Ozone inc.), Gilles Archambault (Loue-Froid inc.), Joël Grenier (MC Ventilation) et Maxime Labrie (B.B.P. Énergies).

Note : M. Jean Déziel (Aircon) n'était pas disponible au moment de la prise de photo.

Le CE de la CETAF

Pour le prochain mandat, le comité exécutif sera formé de Joël Grenier (MC Ventilation), Président; Guillaume Le Prohon (Lepron inc.), Vice-président entrepreneurs; M. Michel Chagnon, (Réfrigération Actair inc.), Vice-président entrepreneurs; Jeff Clarke (Enviroair Industries inc.), Vice-président fabricants-fournisseurs; Simon L'Archevêque (H.V.A.C. inc.), Secrétaire; Maxime Labrie (B.B.P. Énergies), Trésorier; Sylvain Bourret (Air Technologies Plus inc.), Président sortant.

Hommage à M^{me} Geneviève Huot

La CETAF a rendu hommage à M^{me} Geneviève Huot, coordonnatrice services aux membres et formation, qui en dépit de sa jeunesse est la personne qui cumule le plus d'expérience à la permanence. Elle a travaillé avec quatre directrices générales et sous 10 présidences différentes. L'assemblée l'a chaleureusement applaudie. ▀

VENTILATEUR RÉCUPÉRATEUR DE CHAL

Photos : Airia Brands



Par Gaëtan Tremblay

Le ventilateur récupérateur de chaleur est d'invention relativement récente. Cet équipement a été mis au point pour résoudre les problèmes engendrés par les normes de construction plus sévères des années 1980. Son développement découle de la sensibilisation des consommateurs à un air intérieur de qualité.

Au début des années 1980, les moyens mis de l'avant pour pallier les effets de la hausse des coûts des énergies fossiles ont entraîné une augmentation de l'étanchéité des maisons. Pour se débarrasser de cette humidité, les maisons québécoises s'équipent de systèmes d'extraction avec humidistat : des toupies, des boules rotatives en toiture ou des « Aston Attic » installés dans le comble. Dans un marché dominé par la plinthe électrique, ces systèmes font la joie des bricoleurs.

la technologie. » Populaires au Québec, ces boîtes à mélange sont presque inconnues dans les autres provinces canadiennes qui se chauffent avec des systèmes à air pulsé au mazout ou au gaz naturel. À la différence du Québec, des spécialistes en CVAC hors Québec commencent déjà à vendre et installer des VRC fabriqués, entre autres, par Conservation Energy Systems (VanÉE) ou Airia Brands (Lifebreath).

Au début des années 2000, le VRC fait son apparition au Québec pour occuper bientôt 50 % du marché. La technologie est favorisée par l'évolution des codes de plus en plus exigeants. L'installation plus complexe du VRC et la nécessité de procéder à un équilibrage fait appel à des spécialistes alors que les quincailleries se retirent peu à peu du marché. Si la technologie du noyau est déjà développée, beaucoup restent à faire quant aux contrôles. À cette époque, d'avant le numérique, les appareils sont simplement contrôlés par arrêt et départ, et par une sélection de positions prédéterminées.

L'impact des codes et des lois

Les nouveaux codes de construction successifs, notamment le CNB 2005, et la mise en vigueur de lois et de réglementations en matière d'efficacité énergétique favorisent la pénétration de la technologie. Au Québec, le programme NouveauConfort, puis Novoclimat, sensibilisent le consommateur aux avantages du VRC et forment l'entrepreneur sur son installation.

Les contrôles

Les fabricants répondent à la demande en produisant des VRC plus performants et en y ajoutant des instruments de mesure des pressions et débits qui facilitent l'équilibrage. Plus récemment, ils ont intégré à leurs produits les contrôles numériques programmables et, plus tard, des interfaces-écrans.

C'est une évolution importante, car ces contrôles permettent d'effectuer des choix, dont le fonctionnement en intermittence. Ainsi, le VRC fonctionne en cycles de 20 minutes en alimentation en air extérieur à une vitesse déterminée et de 40 minutes en attente ou recirculation. Ce qui requiert trois fois moins de ventilation, une caractéristique avantageuse en période hivernale.

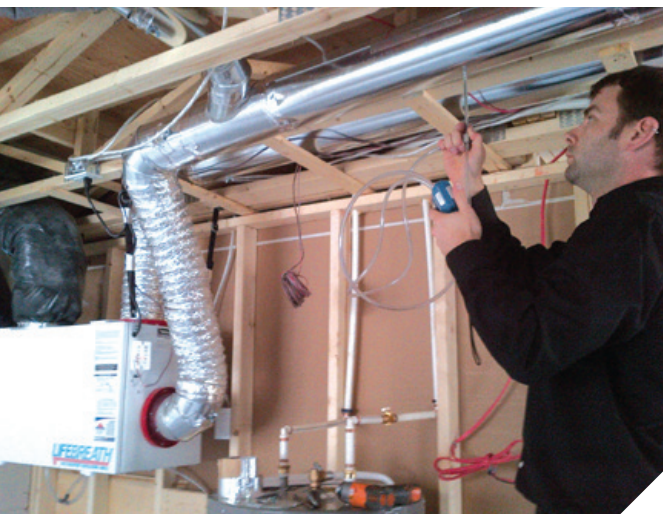
Ce type de fonctionnement est obtenu par des appareils plus complets possédant un volet motorisé. Ces appareils efficaces en dégivrage par recirculation rencontrent les exigences des programmes de maisons performantes contrairement aux VRC d'entrée de gamme qui dégivrent uniquement en évacuant l'humidité.



Des contrôles numériques de plus en plus sophistiqués.

Le prix

« Les fabricants seraient en mesure d'innover plus encore si ce n'était de la loi du marché qui impose des entraves à ce développement », déplore François Vanasse. « Les consommateurs et l'entrepreneur québécois veulent des appareils peu coûteux, ce qui freine la recherche de la performance. » Le marché du haut de gamme existe, mais il est minime. Par exemple, le moteur ECM représente seulement un faible pourcentage des ventes chez Airia. Aussi, on les retrouve souvent dans les projets de vitrines technologiques. Le prix fait loi. Lorsque le consommateur compare les coûts de ces VRC plus sophistiqués avec ceux des appareils

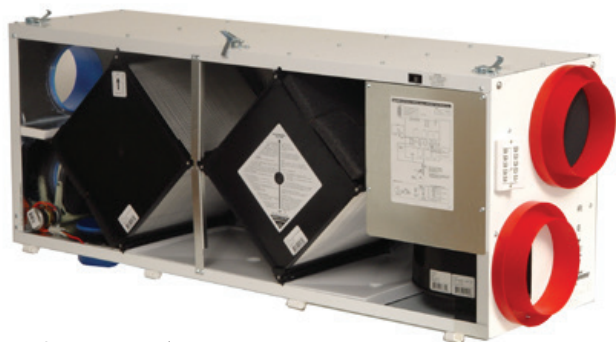


Une installation qui requiert un spécialiste.

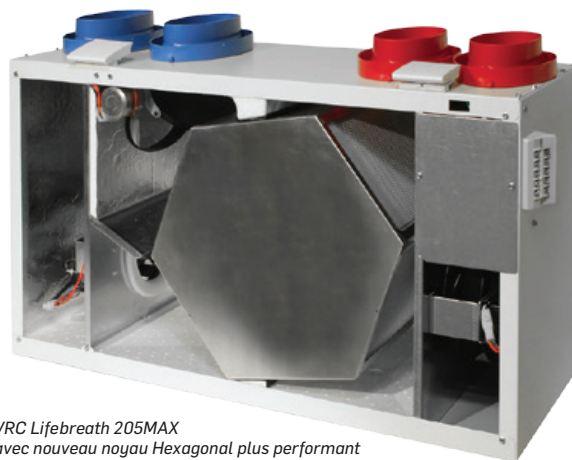
De la boîte à mélange au VRC

Les échangeurs d'air font leur apparition sur le marché québécois vers la fin des années 1980. Ce sont en premier lieu des boîtes à mélange, comme l'Electro que fabriquait Venmar, qui évacuent et alimentent en air extérieur des maisons de plus en plus étanches. « Les objectifs sont alors peu élevés », commente François Vanasse, directeur des ventes, Québec et Atlantique chez Airia Brands inc. « Le Code national du bâtiment CNB 90 recommandait un taux de 0,3 changement d'air à l'heure qu'il permettait d'atteindre en employant un extracteur de salle de bain, limitant la pénétration de

EUR AU QUÉBEC



VRC à double noyau (haute efficacité) Lifebreath 195DCS



VRC Lifebreath 205MAX avec nouveau noyau Hexagonal plus performant

d'entrée de gamme offerts dans les grandes surfaces de la rénovation, il choisit la solution économique. Les fabricants cherchent à s'adapter et, depuis quelques années, ils délocalisent une partie de la production des contrôles vers les pays asiatiques, ce qui a un effet sur le prix et sur l'intégration prochaine, à des prix que désirent payer les consommateurs, de composantes attrayantes utilisant le Wi-Fi ou le Bluetooth.

Homologation et qualité

« L'industrie doit remercier Mario Canuel, » dit François Vanasse. « Il a réussi à former le Groupe de travail en ventilation résidentielle, un groupe de spécialistes provenant de plusieurs organismes, associations, fournisseurs d'énergie, fabricants comme la CETAF, la CMMTQ, le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIE), etc., pour faire avancer et harmoniser les normes en ventilation. » La mise en vigueur en 2012 de la partie 11 par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) a imposé un code unique sur tout le territoire québécois et stabilisé le marché. Auparavant les municipalités pouvaient rédiger leur propre réglementation d'où une diversité de règles qui confondaient l'industrie. Depuis deux ans, toutes les habitations doivent être équipées d'un VRC homologué HVI (Home Ventilating Institute); ce qui a éliminé certains fabricants du marché. Cet organisme soumet les appareils à des tests qui garantissent que l'appareil résiste au gel pendant une période de 72 heures à des températures de zéro à 25 °C sous zéro. Maintenant, le Code de construction québécois exige que les entrepreneurs installent des VRC certifiés HVI offrant un rendement de 54 % de récupération (ou 60 % selon la zone climatique) à une température

de 25 °C sous zéro. De son côté, le programme volontaire Novoclimat exige des VRC homologués HVI, munis de volet pour la recirculation et possédant un rendement de 60 % de récupération. Ce qui n'empêche pas certains entrepreneurs d'installer des VRC présentant un rendement de 54 % et dépourvus de volet. C'est pourtant un choix qui risque de déplaire à des acheteurs qui apprécient le mouvement d'air généré par le VRC possédant le mode recirculation. Depuis quelques années, plusieurs fabricants de VRC recherchent également l'homologation Energy Star. Cette marque, qui exerce une attraction certaine pour le consommateur, est accordée à environ seulement 20 % des appareils.

Une installation complète

Le VRC n'est pas qu'un appareil, c'est aussi une installation complète qui assure une distribution efficace de l'air dans toutes les pièces de l'habitation. Pour recevoir un système de ventilation autonome, le bâtiment doit, à la construction, posséder les conduits nécessaires dans les murs.

La maison existante

« Le marché de la maison existante est surtout un marché du remplacement », explique François Vanasse. « Dans ce créneau également, le bricoleur est en voie d'extinction. Le remplacement d'une vieille boîte à mélange par un nouvel appareil exige minimalement de poser un nouveau câble à trois fils pour les contrôles numériques, de relocaliser l'appareil s'il se trouvait dans le comble et d'équilibrer le système. Le consommateur n'a presque pas le choix, il doit faire exécuter les travaux par des spécialistes en CVAC. »

Développement futur : VRE

La principale concurrence du VRC pourrait provenir du ventilateur récupérateur d'énergie (VRE) qui capte l'énergie contenue dans l'humidité. La technologie a beaucoup évolué au cours des dernières années, surtout en ce qui concerne la membrane enthalpique qui permet les échanges de chaleur et d'humidité. Plusieurs fabricants proposent maintenant d'excellentes membranes qui résistent à une température de 25 °C sous zéro. Toutefois il n'y aurait pas de consensus sur leur pertinence ici au Québec et des développements restent à accomplir. Dans les régions où les habitations sont climatisées pendant de longues périodes, le VRE est utile pour capter l'humidité dans l'air d'alimentation et réduire les coûts de climatisation. Les VRE sont plus coûteux et la période de récupération de l'investissement est plus longue au Québec où la saison chaude et humide est courte. Les fabricants poursuivent également leurs recherches dans le domaine du VRC et notamment sur les contrôles ou le noyau. Par exemple, Airia fabrique un noyau hexagonal qui offre un rendement de 72 % de récupération à 25 °C sous zéro.

Petit et performant

La diminution de la taille de l'appareil est un des objectifs poursuivis par les fabricants. Les VRC que désire le marché sont compacts, performants et peu coûteux. Dans le bâtiment locatif ou en copropriété, le pied carré est un élément crucial dans la rentabilité du projet. Le fabricant qui favorise cette rentabilité avec des appareils performants remportera la mise. ▀

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE DE L'ENTREPRISE VS RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE 2/2



Dans notre article paru dans la précédente édition de votre magazine CLIMPRESSE, nous vous exposons la portée de l'assurance responsabilité générale de l'entreprise. Nous vous détaillons ici l'assurance de responsabilité professionnelle et son application dans votre contexte de professionnel de l'industrie de la climatisation, la réfrigération, la ventilation ou la géothermie et contrôle.

Qu'est-ce que l'assurance responsabilité professionnelle ?

L'assurance responsabilité professionnelle est une forme de protection à la fois pour la firme (le « professionnel ») et pour son client. Cette couverture d'assurance spécialisée tient compte des risques éventuels associés à une profession, une situation ou une activité donnée.

Cette couverture d'assurance, que l'on appelle couramment assurance « **erreurs et omissions** » (« E&O »), a pour but de fournir une protection pour les réclamations en dommages-intérêts découlant de la négligence dans l'exécution des services professionnels fournis à autrui telle qu'elle est définie dans la police. Ces polices « **sur la base des réclamations** » peuvent fournir une couverture à formule extrêmement étendue et peuvent être déclenchées simplement par une demande pécuniaire ou une allégation d'un acte de négligence, d'une erreur ou d'une omission dans l'exécution des services professionnels.

Les polices de responsabilité professionnelle sont généralement conçues pour fournir à l'assuré une couverture qui

englobe à la fois les coûts liés à la défense d'une réclamation et les dommages-intérêts. Les réclamations liées à la responsabilité professionnelle comportent souvent une « perte pécuniaire » sans qu'il y ait eu un accident ou un événement ayant causé une blessure ou des dommages matériels; exemple : retards, pertes de revenus... La police d'assurance défendra aussi l'assuré contre toute allégation frivole de négligence ou d'un acte préjudiciable, et ce faisant, aidera à protéger les actifs et la réputation des particuliers ou de l'entreprise.

Un exemple illustrant le déclenchement de la protection responsabilité professionnelle

Vous recommandez une unité de chauffage et climatisation de tant de BTU à votre client commercial. Vous effectuez les calculs appropriés et procédez à l'installation. Suivant l'installation, il apparaît que l'environnement physique à l'endroit où l'appareil est installé (dimension, configuration des lieux) ne permet pas à l'appareil de chauffer et climatiser adéquatement les lieux aux températures que le client pourrait être en droit de s'attendre. De surcroît, ceci amène des pertes de revenus à votre client et une relocalisation de ses affaires. Le chiffre d'affaire de votre client est soudainement affecté à la baisse, et une diminution de fréquentation de sa clientèle est enregistrée. On constate ici qu'il n'y a aucun dommage matériel ou blessures, on ne parle ici que d'une « perte pécuniaire » *exclue de la responsabilité générale et se trouvant couverte par une police de responsabilité professionnelle...* qui conduira à une action en dommages intérêts et compensations !

SAVIEZ-VOUS QUE....

vous votre courtier Dale Parizeau Morris Mackenzie (DPMM), partenaire de la CETAF, peut vous offrir un produit Erreurs et omissions à peu de frais et qui couvrira les éventuelles poursuites dont vous pourriez faire l'objet à titre de professionnel de l'industrie du traitement de l'air et du froid. Faites appel à l'équipe de courtiers dédiés de DPMM!



Votre entreprise au cœur de nos priorités

Dale Parizeau Morris Mackenzie, fier partenaire en assurances de la CETAF

1 888 833-7959
dpmm.ca/cetaf

ASSURANCE DES ENTREPRISES



ASSURANCE AUTOMOBILE



ASSURANCE HABITATION



DPMM
Dale Parizeau
Morris Mackenzie
Cabinet de services financiers

POURQUOI L'AUTOPROPANE?



- Économie

(40% d'économies sur vos coûts d'essence)

- Écologie

(25% moins polluant que l'essence)

- Sécurité

(Réservoirs 20x plus résistants)

- Accessibilité

(Service 24/7)



AUTopropane

ALLIANCE

LE PLUS GRAND RÉSEAU D'AUTOPROPANIER EN AMÉRIQUE

PROPANE DU SUROÎT

Centre de conversion certifié

1325, boul. St-Jean Baptiste Ouest
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0

T 1 888 427.1706

VENTE ET LIVRAISON DE PROPANE

Nous desservons partout dans le:

- Centre-du-Québec
- Grand Montréal
- Laurentides
- Estrie

1 888 427.1706

propanedusuroit.com





BABILLARD

INCITATIF EN GÉOTHERMIE ET AUTRES MESURES ÉCONERGÉTIQUES

Hydro-Québec a lancé en septembre dernier un nouveau programme nommé Maisons efficaces. Ce programme vise spécifiquement les constructeurs d'habitations. Il récompense ceux qui choisissent pour leurs nouveaux projets des mesures éconergétiques comme l'éclairage, le chauffage de l'eau domestique, etc., mais également l'installation d'un système géothermique.

Ce programme est à l'avantage de l'industrie du CVAC puisqu'il encourage l'adoption de la géothermie par les constructeurs d'habitations dans de nouveaux quartiers résidentiels.

Les constructeurs d'habitations qui ont déjà fait le choix ou qui ont l'intention de faire le choix de la géothermie doivent s'inscrire auprès d'Hydro-Québec. Une seule maison suffit pour profiter de la visibilité accrue offerte par le programme et de la possibilité de remporter un prix. L'inscription ne prend que quelques minutes en utilisant le lien suivant www.hydroquebec.com/constructeurs/maisonsefficientes. Informez-en les constructeurs que vous connaissez.

AIDES FINANCIÈRES RÉNOCLIMAT

Les entrepreneurs ne doivent pas oublier de remplir les demandes d'aides financières dans le cadre du programme RénoClimat et du programme de crédit d'impôt du gouvernement du Québec. Rappelons que les projets de géothermie dont le contrat a été signé avant le 31 octobre sont admissibles au crédit d'impôt, même si les travaux sont exécutés en décembre.



Information :
514 735-1131
1 866 402-3823

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

CATÉGORIE ENTREPRENEURS

GÉNÉRATION HALOCAREBURE LTÉE (QUÉBEC)

GERSTAT INC. (BLAINVILLE)

CATÉGORIE FABRICANTS/FOURNISSEURS

SPEED CLEAN (STANFORD, CONNECTICUT)

PROPANE DU SUROÎT (SAINT-HYACINTHE)

LA CETAF EST LA SEULE ASSOCIATION REPRÉSENTATIVE EN CLIMATISATION, RÉFRIGÉRATION, VENTILATION ET AUTOMATISATION DU BÂTIMENT.

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU QUOTIDIEN : LES MEMBRES DE LA CETAF CONTRIBUENT AU CONFORT ET À LA SANTÉ DE TOUS!

OFFRE D'EMPLOI



SCI MTL INC. est un distributeur spécialisé en régulation automatique pour la mécanique du bâtiment et est présentement à la recherche d'un(e) technicien(e) en régulation automatique.

Le candidat devra avoir une bonne connaissance des systèmes de ventilation, climatisation, réfrigération et chauffage.

Exigences :

- Une formation technique en mécanique du bâtiment serait un atout.
- Vous maîtrisez les logiciels de base Windows, Autocad et/ou Visio.
- Vous êtes une personne dynamique qui aimez travailler avec en équipe.
- La qualité du service à la clientèle est importante pour vous.

Le candidat devra procéder à la réalisation de diagrammes de contrôles à partir des plans et devis émis par les consultants. Le candidat sera aussi appelé à participer aux différentes formations offertes par les fabricants de systèmes de contrôles.

Nous offrons un salaire compétitif selon l'expérience ainsi qu'un programme intéressant d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à M. Pierre Longval.

Confidentialité assurée.

Tel : 450-668-8866

Télécopieur : 450-668-8806

Courriel : plongval@scimtl.ca

DÉPART À LA RETRAITE DE M. PAUL GOULET CHEZ DESCAIR

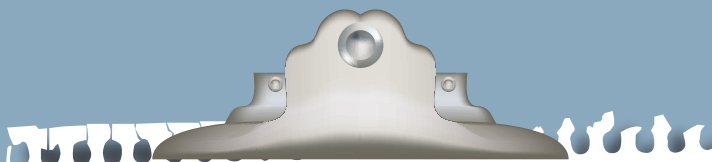


Descair désire informer l'industrie du CVAC que son actuel vice-président et directeur général, M. Paul Goulet, prendra une retraite bien méritée à partir du 31 décembre 2014.

Paul Goulet a rejoint Descair en 2010 et il a su relever les nombreux défis rencontrés

par l'entreprise et en assurer l'essor. Ses connaissances de l'industrie et ses qualités de gestionnaire ont été appréciées de tous. M. Goulet apportera son soutien pour assurer une relève harmonieuse de ses fonctions au cours des prochaines semaines.

C'est au nom de l'entreprise que M. Denis Fraser, vice-président, Opérations Québec, Groupe Deschênes inc., remercie M. Goulet pour sa contribution en lui souhaitant à lui et sa conjointe, Andrée, une longue et heureuse retraite.



À L'AGENDA

Congés de la construction
et événements à retenir

Congé d'hiver de la construction

Du 21 décembre 2014 au 3 janvier 2015.

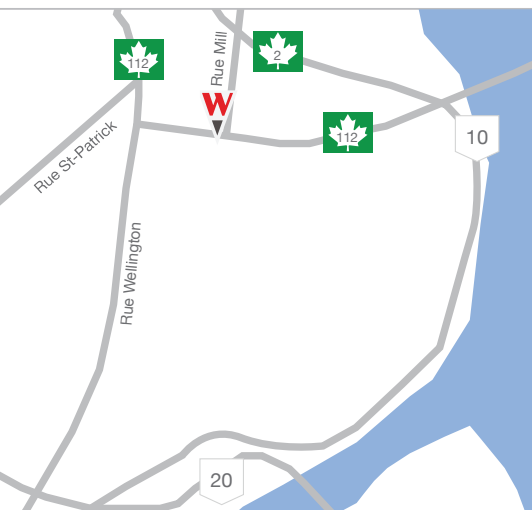
Maintenant ouvert!

Nouveau point de service Plomberie et CVAC/R à Montréal

1290, rue Mill

Montréal, (Québec) H3K 2B4

514-935-5331 (Plomberie) / 514-489-5361 (CVAC/R)



Votre meilleur distributeur local s'améliore encore!

- Un guichet unique – pour répondre à tous vos besoins de plomberie et de CVAC/R en un seul endroit
- Une offre de produits bonifiée – l'association des deux gammes en un seul emplacement vous donne accès à un inventaire élargi et améliore la disponibilité des produits
- L'expertise combinée de nos différents spécialistes – offrant la capacité de gérer plusieurs projets reliés simultanément et de façon cohérente
- Des délais de livraison améliorés – désormais toutes vos commandes de plomberie et de CVAC/R pourront être livrées en même temps



n'importe quand
n'importe où

ACCÈS ÉLECTRONIQUE/
MOBILE, 24/7

À PROXIMITÉ, D'UN
Océan À L'AUTRE

WOLSELEY

Le meilleur distributeur de la région



CONGELER!



USA & CANADA 1 888 816-2665
2777 Grande Allée, St-Hubert (Québec) Canada J4T 2R4
Tel. : 450 641-2665 Fax. : 450 641-4554 www.refplus.com

**Manufacturier québécois de
Réfrigération, Chauffage et Climatisation**

- Commercial et industriel
- Plus de 30 ans d'expérience en conception de produits
- Fabrication sur mesure pour répondre à vos besoins
- Refroidisseur de liquide pour procédé industriel
- Serpentins de climatisation et de chauffage